

Derouet, J.-C. (dir.) (2003). *Le collège unique en question*. Paris : Presses universitaires de France

Marie Louise Lefebvre

Volume 33, Number 1, 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/016200ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/016200ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lefebvre, M. (2007). Review of [Derouet, J.-C. (dir.) (2003). *Le collège unique en question*. Paris : Presses universitaires de France]. *Revue des sciences de l'éducation*, 33(1), 256–257. <https://doi.org/10.7202/016200ar>

la majorité des études effectuées au niveau scolaire touchent le primaire. Le secondaire n'est que peu abordé. En outre, il semble y avoir une faille entre ce qui se fait au niveau primaire et au niveau universitaire. L'exploitation de cette avenue aurait permis de dresser un portrait plus complet de la situation.

Bien que quelques études mentionnent l'importance d'utiliser les TIC de façon à maximiser leur apport pédagogique, peu d'auteurs, sauf Karsenti et Fortin, soulignent le caractère complémentaire des TIC (utilisation pour améliorer les conditions de collaboration et non nécessairement pour les modifier complètement). Les différents chapitres laissent peu transparaître cet aspect de complémentarité. D'un autre côté, quelques auteurs ont soulevé certaines limites liées à l'intégration des TIC dans les situations d'apprentissage collaboratif. Les TIC ne représentent pas un remède à tous les maux et il importe de le rappeler.

De plus en plus d'auteurs considèrent l'apprentissage comme un processus social plutôt qu'individuel. Il s'avère donc important de comprendre l'apport des TIC dans les situations d'apprentissage collaboratif. C'est ce que cet ouvrage permet de faire à travers le portrait de la situation qui y est dressé. On y identifie des moyens pour faciliter l'utilisation des outils technologiques, des pistes pour guider les recherches à venir et les limites propres à l'intégration des TIC en apprentissage collaboratif. Bref, un ouvrage complet qui vaut la peine d'être lu par quiconque s'intéresse à l'apprentissage collaboratif et aux TIC.

MANON LEBLANC
Université Laval

Derouet, J.-C. (dir.) (2003). *Le collège unique en question*. Paris: Presses universitaires de France

Le titre choisi pour l'ouvrage collectif dirigé par Jean-Claude Derouet, *Le collège unique en question*, risque de porter à confusion quant à l'ordre d'enseignement dont il traite. En général, dans l'enseignement public nord-américain, les mots « collège » et « collégiens », tant en français (exemple : *collège* d'enseignement général et professionnel, abrégé en *cégep*) qu'en anglais (*military college*), font essentiellement référence à une structure d'enseignement supérieur qui, placée entre la scolarité obligatoire et l'Université, accueille des jeunes de 16 à 18 ans. Lecteurs et lectrices découvriront pourtant rapidement que ce même vocabulaire identifie, en France, les institutions de l'enseignement public obligatoire qui rassemblent, après l'école primaire et avant l'enseignement supérieur, des élèves âgés entre 11 et 16 ans, soit l'équivalent du *high school* nord-américain, des *comprehensive schools* britanniques et des écoles secondaires au Québec.

En reprenant l'historique de la réforme de l'ordre d'enseignement secondaire en France, l'introduction permet heureusement de maîtriser rapidement le vocabulaire des structures scolaires pour constater que, au-delà des mots, l'enseignement secondaire français affronte les mêmes problématiques, développe des thèmes similaires et suscite des débats aussi ardents que ceux retrouvés au plan interna-

tional, tant dans les travaux de recherche en éducation que dans les rapports gouvernementaux. Des chercheurs émérites, responsables d'importantes équipes questionnant l'apparition du « collège unique » en remplacement des anciennes formes d'écoles secondaires françaises, coordonnent chacune des cinq parties du livre qui dressent, collectivement, un très large état des savoirs.

L'ouvrage développe ainsi une argumentation et une réflexion sur la « démocratisation » et la « massification » de l'accès aux études (sous la direction de Duru-Bellat) ; sur la querelle autour de l'autonomie des établissements scolaires (Derouet) ; sur la réforme des programmes et des disciplines, en particulier à propos de l'introduction des nouvelles technologies (Martinand) ; sur la pédagogie et l'intégration (Cousin) ; enfin, sur l'évolution du métier d'enseignant dans sa définition et dans ses rôles, tâches et responsabilités (Van Zanten). Chacun de ces thèmes aurait pu faire l'objet d'un livre entier. L'ensemble de la vingtaine de textes pourrait paraître disparate sans la synthèse remarquable présentée dans la postface. François Dubet y défend la pertinence de conduire des recherches, de publier des analyses et d'animer des discussions sur les diverses composantes de l'enseignement secondaire en arguant la complexité de cet ordre d'enseignement qui doit assurer la double mission contradictoire d'assumer la démocratisation réalisée à l'école primaire... tout en opérant la sélection pour l'enseignement supérieur : « les acteurs du collège arbitrent entre l'égalité de tous et la reconnaissance du mérite et des talents de chacun » (p. 356). Ce faisant, il situe tous les articles de l'ouvrage dans le fameux débat entre efficacité et équité : quelles sont les pratiques efficaces qui font progresser les élèves, et quelles sont les pratiques équitables qui font progresser tous les élèves et qui ne creusent pas les écarts ? Cette question peut servir de fil conducteur au lecteur pour accroître ses connaissances et interroger tant les aspects sociaux, politiques, économiques ou éthiques de l'enseignement secondaire, qu'on l'appelle collège ou école.

MARIE-LOUISE LEFEBVRE

Université du Québec à Montréal

Vienne, P. (2003). *Comprendre les violences à l'école*. Bruxelles : De Boeck

Ce livre décrit l'ethnographie de deux écoles belges selon une posture épistémologique anthropologique, conjuguée à un certain regard sociologique. Via une observation participante clandestine, l'auteur a recueilli des informations auprès des acteurs des deux milieux (entre autres les enseignants, les éducateurs, les assistants-éducateurs et les élèves). Les écoles dispensent une formation professionnelle et technique à des élèves ayant une trajectoire scolaire d'échecs et une histoire de placements successifs en milieux solaires toujours plus déshérités. Les chercheurs se sont intégrés dans les milieux en endossant les rôles de membres du personnel. Ils n'ont dévoilé leurs conditions d'observateur qu'au cours de la deuxième année de recherche, et ce, aux membres du personnel, mais non aux élèves. C'est sur la base de la vie quotidienne, des expériences vécues et en faisant table rase de ce qu'il pensait connaître de la